
S.I.C.T.O.M.

**ZA Leygat
43190 TENCE**

Tél. : 04.71.59.82.93

Mail : sictom.tence@orange.fr

Site : www.sictom-tence.fr

A TENCE, le 8 octobre 2018

Office National des Forêts

M. Florian MARON

100 lot. Les Jardins de Montpinoux

43200 YSSINGEAUX

Objet : Présentation SICTOM

Nos réf. : J.M. EYRAUD/18.025

Le SICTOM Entre Monts et Vallées gère la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur un territoire composé de 4 Communautés de Communes, sur la partie Est de la Haute-Loire, et sur la partie Nord-Ouest de l'Ardèche. Ceci représente une population permanente d'environ 26 000 habitants (environ 11 000 résidences principales), avec de fortes variations saisonnières (plus de 6 000 résidences secondaires, 350 chambres d'hôtel, et plus de 800 emplacements dans les campings).

Pour la collecte des ordures ménagères, la collecte en bac individuel se généralise, entraînant de fait un changement de comportements des usagers qui se traduit par une baisse constante des ordures ménagères résiduelles collectées.

Pour le tri, de nombreux écopoints (colonnes Emballages, Papier et Verre) sont à disposition de la population.

Pour accueillir les déchets non pris en compte lors de la collecte des ordures ménagères, les usagers peuvent accéder sur une des trois déchèteries présentes sur le territoire (Le Chambon Sur Lignon, Dunières, et Le Monastier Sur Gazeille).

La déchèterie du Chambon Sur Lignon reçoit 52 % des déchets collectés, soit près de 2 500 tonnes en 2017.

Le nombre de passages est en constante augmentation comme le montre les chiffres ci-dessous :

2001 : 7 223 passages 2008 : 15 138 passages 2017 : 26 447 passages

En période estivale les fréquentations s'intensifient du fait du grand nombre d'usagers en résidences secondaires. Sur le mois d'août, plus de 280 passages sont enregistrés dans la journée (ce qui équivaut à 40 passages à l'heure).

Cette déchèterie a été construite en 1994, et on constate une plus grande difficulté des usagers (affluence permanente qui engendre de l'attente et donc du mécontentement la file de véhicules en attente s'étale jusqu'à la route principale, des difficultés à manœuvrer à l'intérieur de la déchèterie, des conditions de sécurité non respectées...). La nécessité d'agrandir est sérieuse et urgente.

L'agrandissement de la déchèterie du Chambon Sur Lignon répondrait aux deux objectifs écologique et économique que notre collectivité s'est fixés.

Un territoire 100 % trié sur lequel les implantations des trois déchèteries organisent la collecte et la valorisation de plus de 50 % des tonnages.

La collecte sélective, deuxième volet du dispositif, bénéficie désormais d'un maillage complet du territoire et regroupe 20 % des tonnages.

Enfin, les ordures ménagères résiduelles, en constante diminution grâce à la mobilisation de la population, bénéficient d'un tri mécano-biologique auprès de la société Altriom à Polignac.



Pour le volet économique, la meilleure organisation des trois déchèteries, en conformité avec les prescriptions générales de l'arrêté ministériel du 26 mars 2012, est structurante.

De nouvelles filières de tri ont émergés, ce qui oblige le SICTOM à mettre en place plus de bennes. Ces filières naissantes permettent d'optimiser le taux de valorisation des déchets collectés et de limiter les coûts d'exploitation du service.

L'emplacement de la déchèterie du Chambon Sur Lignon répond aux besoins du territoire avec un impact restreint. L'agrandissement proposé conduirait à réduire un merlon à faible valeur sylvicole tout en aménageant et enrichissant l'environnement immédiat de l'installation en accord total avec la commune concernée.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions relatives au projet envisagé. Vous trouverez ci-joint les plans de l'aménagement proposé.

Le Vice-Président
Jean-Michel EYRAUD



43190 TENCE